

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SURPLUS AUTO

Site inspecté : Vitrolles

Date de l'inspection: 24/10/19

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

L'EXPLOITANT NE DISPOSE PAS DU NOMBRE DE POTEAUX INCENDIE (OU D'UNE RÉSERVE) SUFFISANT.

Ecart aux dispositions de : Article 20 de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



SURPLUS AUTOS

37, Avenue de Bruxelles

ZI les Estroublans

BP 12169

13847 VITROLLES Cedex 9

Téléphone : 037 280 185 00000

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

25 OCT. 2019

Nous avons pris contact avec le Lieutenant Mr GAND DE BŒUF des sapeurs-pompiers

De Vitrolles. Un rendez-vous sur notre site est prévu avec ce Mr pour le lundi 28 octobre 2019

Afin de voir avec lui le problème concernant le nombre de poteaux incendie ou le

Bassin de réserve d'eau.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non Proposition de mise en demeure Oui Non Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'inspection est toujours en attente des éléments.

L'Inspection le : 5/12/19

 Fiche soldée le :

DREAL

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SURPLUS AUTO

Site inspecté : Vitrolles

Date de l'inspection: 24/10/19

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

AUCUNE MESURE DU NIVEAU DE BRUIT ET DE L'ÉMERGENCE N'A ÉTÉ RÉALISÉE DEPUIS PLUS DE 6 ANS

Ecart aux dispositions de : Article 38 - IV de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

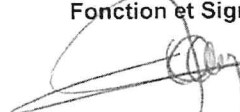


L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

SURPLUS AUTOS
 37, Avenue de Bruxelles
 ZI Les Estroublans
 BP 12169
 13847 VITROLLES Cedex 9
 GIRET : 637 280 185 00050



Commentaires et réponses de l'exploitant : (*suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application*)

25 OCT. 2019

Nous avons demandé un devis à la SOCOTEC pour qu'il vienne faire une étude de bruit et de l'émergence sur notre site.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
 Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'écart sera soldé dès réception de l'étude acoustique

L'inspection le : 5/12/19

 Fiche soldée le :

DREAL